

# Dire les recompositions

Dans les familles recomposées, les termes fleurissent pour désigner beaux-parents, demi-frères/sœurs... Transgressent-ils la loi symbolique de la filiation ou sont-ils une marque des temps ? Réflexion sémantique sur les modèles familiaux contemporains.

Qu'est-ce qui définit un parent ? Qu'est-ce qui caractérise la cellule familiale aujourd'hui ? Dans notre société, si le modèle classique reste majoritaire, il se décline en plusieurs modalités (famille recomposée, monoparentale, homoparentale...). Même si celles-ci sont bien ancrées dans l'organisation sociale, leurs dénominations sont multiples. Au-delà des jalons nosographiques, les soignants doivent bien sûr tenir compte de ces situations relativement nouvelles et changeantes. En tant que « professionnels du fonctionnement psychique », cela nous demande des ajustements théoriques. Et sur quoi s'établit la théorie, sinon la

---

## Augustin GIVORD-BARTOLI

---

Psychologue, EPSMD de l'Aisne,  
Psychanalyste, Président du Collectif  
axonais de réflexions et d'échanges  
sur les pratiques psycho-socio-éducatives  
(Carepse).



© Victoria.

# familiales...



clinique? Nous sommes ici témoins de mouvements historiques, entraînant des modifications parfois conséquentes des phénomènes inter et intra-individuels. Cet article a comme objectif de favoriser la pensée commune au service du sujet-patient, en explorant les ramifications du sens des mots employés aujourd'hui pour décrire les liens familiaux. Comme on repère dans le langage la trace de leurs effets, je m'appuierai sur les productions verbales telles qu'elles apparaissent dans le discours de personnes vivant une recomposition familiale, sans pour autant chercher à révolutionner les désignations parentales.

### CONSTELLATIONS

Mes propos sont ceux d'un psychologue psychanalyste. La psychanalyse considère le sujet comme fondamentalement divisé, paradoxal, incomplet. Kaës lui reconnaît un inconscient « *structuré comme un groupe* » (1), je propose de l'appréhender comme une « *constellation signifiante* », parcouru de lignes identitaires plus ou moins persistantes. Ces lignes s'avèrent autant d'empêchements dans la continuité du sentiment d'exister (2), si elles sont trop profondément inscrites, ou au contraire pas assez, ou plus simplement si elles marquent un schéma interne peu viable. Si l'assise identitaire du petit d'homme se soutient à partir de ses créations formelles, la condition nécessaire à leur établissement se situe dans un cadre environnemental spécifique. Il s'agit de la fonction fondamentale du témoignage d'existence : la création ne suffit pas, quelqu'un doit être là pour attester de l'existence du monde (3). Ainsi, sous un ciel incohérent, le développement de l'individu sur Terre se complique. Pourquoi cette métaphore géo-analytique au lieu d'évoquer directement la vie psychique? Pour introduire la formule : « *Pas nés sous la même étoile* ».

Cette phrase ouvre la porte à une question ancienne : quelle appartenance pour quel destin? J'apporterai ici un éclairage moderne, en me centrant sur le positionnement subjectif au sein du groupe dans les familles dites « *recomposées* », terme loin d'être parfaitement approprié, ce qui nous amène au thème logiquement corrélatif à mon approche : les éléments lexicaux distribuant les rôles des uns et des autres membres de la famille. Sans tomber dans l'écueil du déterminisme, évitant en même temps une perspective

purement sociale, je crois primordial de comprendre comment on en vient à nommer, c'est-à-dire à désigner une chose par un mot. En l'occurrence, il convient dans cette étude de suivre les motions créatrices conduisant à des formulations pas toujours évidentes.

La variété des productions en sciences humaines rencontrées dans ce champ rend compte de la difficulté à utiliser des termes concordants pour désigner tant les personnes que les personnages en présence. Cette impasse sémantique se retrouve lors des échanges entre collègues, dans les institutions de soin comme dans tout groupe de travail réunissant des professionnels des secteurs de la santé, du social, de l'éducation ou encore de la justice. En 2015, dans son séminaire (4), Amaro de Villanova disait à propos du nom du deuxième parent d'un couple homosexuel, celui qui n'est ni la mère ni le père : « *Si on trouve comment le nommer, il faudra le breveter.* » Ce mot d'esprit recèle à mon avis une vérité certaine, car même si nous sommes d'accord, au-delà des clivages entre courants de pensée, pour considérer la langue comme un outil limité, foncièrement inabouti, et en usons pourtant avec application, nous sommes incapables de dépasser certaines formes langagières. Sont-elles indépassables? En tout cas, ne pas envisager d'emblée une liste immuable de signifiants me semble opportun.

À propos de justesse sémantique, c'est la lecture d'un article, *Séparation parentale, recomposition familiale : répercussions dans la clinique de l'enfant* (5), qui m'a permis d'approfondir mes réflexions et de critiquer le problème traité, étant moi-même concerné à titre personnel. Je fais partie de ceux qui estiment les individus directement touchés par une question peu enclins à l'élaboration constructive. Cela dit, avoir une connaissance empirique, à plusieurs niveaux, d'une situation spécifique, n'empêche en rien d'avoir des arguments.

### LA LANGUE AU RISQUE DE SA PERTE

Le travail de mes confrères m'a fait bonne impression, mais j'ai été surpris par sa tournure en plusieurs points, notamment dans le passage intitulé *La transgression de la loi du langage comme déstructuration du symbolique*. Les auteurs reprochent des postures langagières transgressives à certains parents : « *Dans les situations de recomposition familiale, les parents*

*ne vont quasiment jamais employer les termes de "belle-mère" ou de "beau-père" pour désigner l'autre compagnon à leurs enfants, disant "n'aimer pas ce mot", car "ils le trouvent trop dur". Il en sera de même pour les plus jeunes enfants, les termes de "belle-mère" et de "beau-père" ne signifiant rien pour eux. (...) L'enfant va reprendre ces nominations parentales pour s'adapter à ces nouveaux espaces familiaux reconstitués à partir de ce nouveau lexique. C'est ainsi qu'il peut se retrouver avec autant de pères ou de mères que les parents le décident, ou encore entendre énoncer que tel père ne l'est plus, au profit d'un autre, qui lui, l'est. (...) Cet exercice verbal vaut pour la fratrie, aux contours devenus élastiques et mal définis. En effet, l'enfant peut se retrouver avec des (nouveaux) "frères et sœurs". Ainsi les nomme-t-il, comme d'ailleurs ses parents. (...) Par extension, l'enfant pourra nommer à son tour "frère" ou "sœur", un copain/copine, voisin/voisine avec qui il joue souvent, s'essayant de lui-même à cette "créativité" langagière » (6).*

D'après moi, une certaine confusion règne ici. Je constate dans ma pratique des glissements sémantiques ressemblants, mais ne les interprète pas de la même manière. Il y a dans cet exposé un positionnement sur le fil de la morale qui me dérange. Ai-je complètement tort de percevoir la rigueur interdisant toute créativité (soi-disant malsaine) comme pas si lointaine de ce que l'on pouvait entendre à l'époque des débats sur le « *mariage pour tous* », à savoir que c'était la porte ouverte à toutes les déviances, et qu'on légaliserait bientôt le mariage avec les animaux, ou la pédophilie? Si je ne crois pas ces auteurs en risque de pareilles extrêmes pensées, je souligne en revanche leur vision pessimiste concernant l'élasticité langagière dont font preuve les parents parfois, les enfants souvent. Ainsi de cet enfant nommant « *sœur d'appartenance* » (7) celle qui n'avait ni la même mère ni le même père que lui. D'ailleurs, les plus jeunes n'attendent pas les adultes pour adopter d'amusantes transformations : « *bon père* » ou « *vieux père* » pour « *beau-père* ». Ces arrangements ne sont pas systématiquement le signe d'une transgression, du côté du passage à l'acte, ils sont à mon sens davantage l'expression d'une forme de culture. Il n'y a pas de raison d'incriminer l'usage du mot « *cousin* » pour désigner

une relation de proximité en Afrique de l'ouest, cette tradition lexicale s'étant logiquement imposée en France chez les jeunes issus de l'immigration de ces pays, puis par extension, disons par familiarité, à ceux originaires du Maghreb, puis à ceux les côtoyant. L'appellation « *cousin* » s'entend aussi dans les échanges entre représentants de communautés revendicatrices de leur identité, hors liens du sang, par exemple chez les Corses. Peut-être est-ce décalé, certainement pas ridicule,

du bain de cet amour qui l'a vu naître, mais aujourd'hui condamné.

### À CHARGE DE PARENTÉ ?

Le nouvel amour du parent réel, imposé à l'enfant, l'oblige à supporter sa condition de dépendance, insistant sur sa vulnérabilité. Rien ne prépare un enfant ou un adolescent, quelle que soit la qualité des liens parentaux, au partage du quotidien avec un autre étranger. Ainsi Mira, préadolescente, demandait

termes « *père* » et « *mère* » ont besoin du relief apporté grâce à « *papa* » et « *maman* » ; puis de l'existence à part, non clivée néanmoins, d'un « *homme* » et d'une « *femme* ». On se souvient que Françoise Dolto recommandait, lorsqu'un enfant appelle sa mère avec trop d'insistance, lui demandant l'exclusivité, que le père lui dise non pas : « *Laisse ta mère tranquille* », mais : « *Laisse ma femme tranquille* ». Enfin, l'enfant va s'appuyer sur les trames filiales de ses



**Biologiquement, nous avons un père, un seul, une mère, une seule. Il me paraît pourtant malhonnête de proclamer que l'on a sans aucun doute un seul papa et une seule maman. »**

encore moins insensé. De même, on ne s'étonne guère de voir appeler « *fil* » un jeune par un homme plus âgé n'ayant aucun lien réel de parenté avec lui. La fonction paternelle (8) s'en trouve-t-elle amoindrie ? Certes non, les oscillations langagières accompagnant le développement d'une société, ses membres ont à les surveiller dans le but d'en prendre soin ; ce serait risqué de considérer les curiosités du seul point de vue de leur dangerosité potentielle.

Par ailleurs, s'il est préférable de repérer dans la mythologie humaine les figures incontournables, sans surtout les confondre avec les chimères, il convient toutefois de ne pas empêcher la juste rêverie. On a une seule mère et un seul père. La destitution implicite dans le titre de « *géniteur* » ne pourra jamais effacer telle radicale vérité. Cela ne nous oblige en aucune manière à repousser les questionnements autour de la fonction paternelle présents dans l'emploi du terme, ou de celui de « *père biologique* ». À l'épreuve de la cure, ces éléments discursifs disqualifiants pour le père réel sont abordés de façon de plus en plus plastique par les enfants, au fur et à mesure du travail ; leurs parents s'accrochent habituellement plus fortement à ces titres dédaigneux, même si certains font preuve de discernement au fil du temps. Bien évidemment la présence des parents, ensemble ou séparément, pendant l'entretien, accentue souvent le phénomène, d'autant plus logiquement que l'enfant aura à cœur de plaire, histoire de ne pas se faire jeter avec l'eau

gravement l'impossible à sa mère : « *Tu as le droit de refaire ta vie, mais il ne faut pas que ça influence la nôtre.* » Dans cet exemple, le non-sens provient de l'apparition impromptue d'un personnage incarnant une fonction parentale de fait, comme si un élément extérieur à la scène œdipienne s'invitait au beau milieu de celle-ci. Non mais quel manque de manières ! Voilà bien une effraction caractérisée, une greffe contre nature. Seulement le beau-parent est un parent, à l'instar du grand-parent, du cousin, du neveu... Ceci ne présume ni d'un lien filial, ni d'une efficace transmission, ni d'une réparation familiale. Parallèlement, les liens du sang n'augurent pas de plus évidentes réussites.

Je n'oublie pas le cas de l'enfant adopté, statistiquement plus en difficulté que les autres : il doit être capable de dépasser le fait que les parents adoptants ne lui ont pas donné la vie, et que lui ne les a pas rendus père ou mère. De plus, à l'image des progrès des techniques médicales en matière d'aide à la procréation, le processus d'adoption n'a pas que des avantages, dans la mesure où il permet de passer outre les impasses corporelles signifiantes, en offrant un enfant aux parents, coûte que coûte. Or il n'est écrit nulle part que ce soit un cadeau, pour l'un comme pour les autres. Les dimensions croisées du don et de la dette sont alors biaisées, et la croisade au nom de l'amour qui s'ensuit s'avère tumultueuse : la cellule familiale se soutient d'identifications profondes aux signifiants parentaux, et à quelques autres. Effectivement, les

parents, eux-mêmes fils ou fille, petit-fils ou petite-fille, éventuellement frère ou sœur, cousin...

Biologiquement, nous avons un père, un seul, une mère, une seule. Il me paraît pourtant malhonnête de proclamer que l'on a sans aucun doute un seul papa et une seule maman. D'autant plus que le père n'est pas toujours papa et la mère maman ; ils n'en ont, automatiquement, ni la capacité, ni l'envie. Je ne cautionne certainement pas l'attitude hélas répandue visant l'annulation du parent réel (le plus souvent le père), son discredit au profit d'un supposé meilleur parent, que l'on aurait trouvé, choisi, élu. Ou bien, autre situation fréquente, au profit d'une relation fusionnelle entre un parent (généralement la mère) et l'enfant. Autant d'éléments dont il est possible de voir l'évolution pendant le travail thérapeutique. Cela dit, les bénéfices d'un adulte assumant une forme de « *prise en charge* » (9) parentale restent indéniables. Nous recevons, en des occasions psychothérapeutiques variées (thérapies individuelles, groupes de parole, d'activité, de psychodrame...), des enfants mal grandis, parfois eux-mêmes parents, voire grands-parents, toujours en attente d'une réponse satisfaisante en provenance de leurs parents réels. Et l'on sait comme cette démarche vaine entrave le sujet. Grâce au travail fourni par le professionnel et le patient, ce dernier pourra trouver une voie de recours, un étayage. Il est ainsi de véritables affinités électives gages d'ouverture du monde. C'est pourquoi toute base transférentielle

permettant un meilleur usage de ses ressources internes est une aubaine pour le sujet. Une recombinaison familiale ne sera en aucun cas d'emblée favorable à de bonnes expériences, mais elle peut se révéler décisive.

### ENCHAÎNEMENTS AMOUREUX

Continuons à raisonner en termes de groupe familial, et centrons-nous sur l'étude des cellules familiales incluant un nouveau partenaire durable pour le parent séparé. Il semble en effet peu constructif de s'attarder sur les relations passagères, même si quelquefois le parent séparé donne hâtivement le statut officiel de beau-parent à son conjoint, tentant de simplifier un imbroglio langagier, et donc

*la vit au présent (notamment chez les jeunes enfants). En deuxième lieu, si le terme d'"amour" pour qualifier une relation sentimentale entre deux adultes, peut se décliner en plusieurs acceptions renvoyant pour chacune d'elles à des notions différentes – l'amour c'est aussi "le désir", "la jouissance" – l'enfant lui, ne les entend pas. Il raisonne avant tout en termes d'amour, ce que nous pouvons repérer dans cette formulation courante : "l'amoureux de ma mère" pour désigner son nouveau compagnon, relation amoureuse qui pour l'enfant s'articule sur un même plan psychique que l'amour parental » (10).*

Même s'il arrive longtemps après la séparation, le nouvel amour du parent

nous devons discriminer les personnes, les personnages : il nous appartient de laisser aux titres leur singularité, leur aspect réducteur aussi. Nous respectons les codes langagiers et leur loi : « [Transgresser] la loi du langage répond à une déstructuration du symbolique, désignée par les parents comme "a-signifiante". Qu'est-ce qu'un père, une mère, un frère, une sœur? Pris dans cet axiome d'une liberté totale qu'occasionnent ces situations de rupture et de reconfiguration, nous nous retrouvons face au bon vouloir parental, avec des parents qui dictent la loi du monde, comme s'ils en étaient les artisans tout-puissants » (13). Cependant, dans certaines adoptions sémantiques, on observe des idées logiques, qui au-delà



**Au nom du maintien du cadre, ne sombrons pas dans le conservatisme. (...) Nous avons intérêt à ce que notre rigueur analytique soit en mesure de suivre les évolutions du monde, et de la sorte puisse s'y appliquer. »**

psychique. Dès lors, se pose la question de la limite : quand l'adulte et l'enfant doivent-ils se reconnaître parents? Au nom de quoi?

Un lien de parenté scientifiquement indéniable n'établit aucune relation parentale, en revanche il place l'enfant quelque part : dans un cadre qui se tient, celui-ci pourra s'appuyer sur les composants de la trame commune pour exister. Cela peut être un suffisamment bon début. Le nouveau personnage, étranger au système installé depuis un temps certain, arrive couronné de l'insuccès amoureux de la précédente union. Pour l'enfant, l'industrie matricielle fonctionnait, peu importaient les désaccords de fond et la violence des rapports, jusqu'à ce qu'un parent, souvent haï pour cela par la suite, l'arrête, au nom d'un sentiment insensé : « [L'enfant] est dans un autre schéma conceptuel et une autre inscription symbolique que celle qui, au nom d'un certain amour, a uni puis désuni ses parents. (...) En effet, si l'amour entre deux personnes adultes peut avoir été et donc ne plus être – et ainsi être relégué à un temps passé – pour l'enfant l'amour des parents est a-temporel, car inscrit dans une histoire qui pour lui se lit toujours au présent. Cet amour est la condition même de son existence, et son existence il

devient ainsi le complice de la trahison amoureuse, il vient brûler le contrat d'union, pacte métaphorique du désir ayant produit l'enfant. Pour le tout-petit, la rivalité se joue au même niveau. On ne s'étonne donc pas de voir Paul-Jacques, un très jeune garçon, mettre en garde le susnommé « amoureux de maman » rencontrant sa nourrice : « C'est pas ta nounou! » Pour ces raisons, il est sans doute préférable de ne pas s'embourber dans d'interminables explications qui ne sauraient atteindre l'enfant. L'adulte a pour charge de tenir le cadre, et doit laisser à l'enfant le soin de s'inventer un chemin praticable. Il ne s'agit pas non plus d'étouffer tout conflit (potentiellement moteur), s'imaginant épargner à l'enfant un surplus de chagrin en se faisant trop discret. Le père du fameux petit Hans s'est employé à dire à son fils qu'il était gentil, que jamais il ne lui ferait du mal, pour le résultat que l'on sait (11) (12). En séance, nous aidons l'enfant ou l'adolescent à se faire « une place de choix », en tant qu'élément d'un groupe imposé.

### D'UN ACCOMPAGNEMENT BIEN MÛRI

Entre adultes en général, et particulièrement entre professionnels tentant de penser un contexte familial singulier,

d'une limite apparente ne sont pas pour autant des perversions. De fait, dans nombre de maternités, on appelle les futurs pères les « papas », rarement les « pères » : on peut s'agacer de cette démarche infantilisante, qui écarte la fonction paternelle et son tranchant, ou comprendre la projection de l'équipe soignante, qui envisage l'homme présent comme « celui qui accueille l'enfant, le reconnaît comme sien et l'introduira au monde ». Les deux versions, verre à moitié vide ou à moitié plein, ne sont évidemment pas incompatibles. De même, à l'école, les adultes désignent automatiquement « le papa de... » celui qui est présent, qui s'investit. Quant aux enfants, on les entend régulièrement expliquer avoir deux papas, cela n'indiquant pas l'inscription criminelle d'un autre terme que « beau-père » sur le registre des personnes à prévenir.

Les choses sont différentes concernant « maman », la logique psychique recoupant ici l'adage populaire, soutenu par d'anciennes lois : « Mère certaine, père incertain ». Ajouté à la primauté de la mère comme figure d'attachement privilégiée, ceci signale la moindre plasticité du couple « mère-maman » par rapport (14) au couple « père-papa ». Les mamans ne peuvent se multiplier, éventuellement l'une remplace l'autre : il arrive qu'on

incite un enfant en bas âge dont la mère décède à appeler « *maman* » la nouvelle compagne de son père. Le cas échéant, d'après mon expérience, ces enfants peuvent évoquer leur « *maman* » (en parlant de leur belle-mère), mais ne la désigne pas comme leur « *mère* ». On observe avec cet exemple l'encadrement « naturel » de quelques garde-fous.

En effet, l'essentiel reste la circulation du sens, des sens, à l'intérieur d'un espace défini. Quel code de circulation adopter ? Vraisemblablement celui qui préserve les formes personnelles, les incluant autant que possible dans la figure d'ensemble. Ce jeu de superpositions mouvantes permet les adaptations identificatoires nécessaires au cours de la vie. Chaque force en présence participe à viabiliser le système en s'adressant aux autres en son nom, qualifiant soi-même et les autres en termes de compatibilité lexicale : on peut ne pas être frère et sœur et faire partie de la même fratrie. Ce n'est pas à nous, tout experts en santé mentale que nous sommes, de décider comment s'articulent les concepts spécifiques liés à la situation précise d'un sujet. Le jeune Thiméo passe ainsi la majeure partie de ses séances à jouer, non sans effets d'abréaction, des scènes conflictualisées avec les enfants vivant chez son père, dont il n'est pas même le demi-frère ; pourtant il est question de liens fraternels, fratricides parfois. L'environnement sécurisé du cabinet l'aide à concevoir un univers où existe une scène partagée avec cette fratrie de fait, groupe auquel n'est pas donné le partage de la même scène primitive (15). Il leur faut bien trouver une solution, dégager un passage ; alors ils s'occupent de se déterminer, au regard de l'Autre.

## EN CONCLUSION

Dans nos pratiques, nous sommes confrontés à l'étude de mouvements telluriques souterrains, en correspondance avec les cieux environnants : les mouvements topiques, économiques et dynamiques à l'œuvre en tout sujet s'inscrivent dans une société. N'oublions pas que si prédomine le monde interne en tant que prisme pour appréhender le monde externe, le sujet-puzzle fait lui-même partie d'une structure à tiroirs, d'une chaîne d'emboîtements (16). Par ailleurs, aux prises avec les exercices imposés par la vie, il pourra trouver, ou pas, une réponse adaptée à son trouble : une pierre dans le jardin peut devenir une belle sculpture, une figure de style.

La personne à l'épreuve de la recombinaison familiale évolue sur le fil des limites de la loi symbolique. Selon moi, l'équilibre ne réside pas dans le maintien absolu de constituants langagiers étendards. La persistance du sujet en sa langue se définit en effet probablement mieux en tenant compte de principes signifiants inaltérables, en lien dynamique les uns avec les autres. C'est-à-dire que les savoirs humains fondamentaux sont indissociables de leurs pendants contemporains.

Au nom du maintien du cadre, ne sombrons pas dans le conservatisme. Sans chercher à convaincre, nous avons intérêt à ce que notre rigueur analytique soit en mesure de suivre les évolutions du monde, et de la sorte puisse s'y appliquer. Autrement dit, notre position la plus consistante tend sans doute à redonner une place centrale à la poésie dans le champ de l'humain, et donc en psychothérapie et psychanalyse.

1- R. Kaës, *Le groupe et le sujet du groupe*, Paris, Dunod, 1993.

2- D. W. Winnicott, "La théorie de la relation parent-nourrisson", *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 2010.

3- D. W. Winnicott, « Le rôle de miroir de la mère et de la famille », *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1978.

4- titre de ce séminaire svp ? *Clinique de la sexualité*

5- S. Chraïbi et al., « Séparation parentale, recombinaison familiale : répercussions dans la clinique de l'enfant », *Cahiers de psychologie clinique* 2008/2 (n° 31), p. 69-88. DOI 10.3917/cpc.031.0069.

6- S. Chraïbi et al., *Op. cit.*, p. 83, 84.

7- Exemple apporté par une collègue, au séminaire d'Amaro de Villanova.

8- J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », *Écrits 1*, Paris, Seuil, 1999.

9- Certains confrères, dont Marine Esposito Vegliante, considèrent cette formule inappropriée dans le cadre d'une relation analytique. Je trouve pour ma part légitime de traduire de la sorte l'inévitable déséquilibre présent dans toute relation transférentielle opérante ; en ne confondant pas un modèle et un autre bien sûr. Dans le cadre de cet article, j'insiste sur l'importance de l'engagement psychique au profit d'un autre.

10- S. Chraïbi et al., *Op. cit.*, p. 73.

11- Pour rappel, il s'agit d'un cas de phobie chez un petit garçon de 5 ans, Hans, analysée par Freud et publiée dans *Cinq psychanalyses* (1935).

12- J. Lacan, *Le Séminaire livre IV : La relation d'objet*, Paris Seuil, 1994

13- *Ibid.*, p. 84

14- « Rapport » est ici utilisé dans son acception mathématique, marque d'une radicale différence, d'un impossible, tel que reconnu par J. Lacan (*Le Séminaire, Livre XVIII : D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Paris, Seuil, 2007).

15- Amaro de Villanova estime que les méchancetés jetées entre frères et sœurs sont dues au difficile partage de cette même scène originelle.

16- A. Anzieu, « Emboîtements », *Nouvelle Revue de Psychanalyse* n° 9 : *Le dehors et le dedans*, Paris, Gallimard, 1974.

**Résumé :** Si elles conservent des éléments socles, les modalités identificatoires évoluent conjointement avec les sociétés humaines. Ainsi reconstruit-on le modèle familial, appelé « cellule », sous différentes formes selon les époques. Il n'y a là rien de mauvais en soi, cela demande simplement une attention présente, notamment de la part des professionnels s'intéressant au fonctionnement psychique. Nous repérons dans la langue les traces de ce lien mouvant à la loi symbolique, autant de témoignages des conditions d'existence actuelles. Cet article s'intéresse aux occurrences langagières autour de la famille recomposée.

**Mots-clés :** Enfant – Famille recomposée – Identification – Langage – Parentalité – Psychanalyse – Représentation.